



Alors que la pandémie semble vouloir s'éloigner progressivement de notre quotidien, nous permettant d'assouplir notre vigilance à l'égard des gestes barrières et des protocoles sanitaires, pas une seule période de répit ne nous est accordée. En effet, c'est maintenant la situation internationale qui vient menacer de proches populations, entraînant chez nous des sentiments mêlés de peur, de colère et de tristesse.

Mais après l'abatement vient le temps de la mobilisation pour aider les populations civiles victimes de la guerre. Notre commune a rapidement affiché sur sa façade son soutien à la population ukrainienne mais s'est surtout organisée, en collaboration avec celle de Saint Mury, pour informer et inciter nos habitants à faire des dons en matériel et pécuniaires et proposer des logements pour accueillir d'éventuelles familles de réfugiés.

La campagne pour les prochaines élections présidentielles paraît de ce fait un peu terne.

Les élections auront lieu les dimanches 10 avril et 24 avril prochains, les élections législatives qui suivront se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin.

Nous vous souhaitons un agréable printemps.

Elections présidentielles et législatives



VOTEZ !

**Présidentielles
10 et 24 avril 22**

**Législatives
12 et 19 juin 22**

Ouverture bureau de vote : 8h - 19h

Pour voter, vous devez présenter :

- soit une pièce d'identité et votre carte électorale ;
- soit une pièce d'identité avec photographie seulement (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, permis de chasse...).

Les nouvelles cartes électorales vous parviendront quelques jours avant le scrutin, ou vous seront remises à l'occasion du vote. Comme vous le savez, si vous êtes absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de voter par procuration. Vous devez désigner une personne qui votera à votre place, en précisant son identité et sa date de naissance. Cette démarche à faire en gendarmerie ou en ligne <https://www.maprocuration.gouv.fr/>, est valable pour le 1^{er}, le 2nd ou les deux tours.

Mobilisons-nous pour l'Ukraine



Dons: Une collecte de produits de premières nécessités est organisée par nos Mairies Sainte Agnès et Saint Mury, au profit des Ukrainiennes et Ukrainiens. Les dons des habitants sont à déposer

**dans l'église de Sainte Agnès (à gauche en rentrant),
tous les jours et toute la journée de 7h30 à 20h**

Ils seront stockés, triés, mis en cartons, étiquetés en trois langues et palettisés par les volontaires de nos villages, et seront ensuite acheminés sur une plateforme logistique et remis aux associations partenaires de l'opération. Quels matériels apporter à la collecte pour l'Ukraine ? Liste sur le site de la commune <https://sainte-agnes.fr/>
Contact pour renseignements: Jacques REBUFFET 06 35 22 57 58 (laisser de préférence un message en texto)

Vous pouvez aussi verser des dons aux associations reconnues telles que

Secours Populaire <https://www.secourspopulaire.fr/>
contact contact@spf38.org

Croix Rouge <https://www.croix-rouge.fr/>
ou isere.croix-rouge.fr/grenoble/

Hébergements: Proposition d'hébergement de la population ukrainienne par les particuliers. Ceux qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur le site

<https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme recense les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation avec des associations et partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État. Recensement des offres d'hébergement par des collectivités, associations, entreprises. Un formulaire à destination de toutes les personnes morales qui souhaitent mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Restez informés en consultant :

- le site de la préfecture de l'Isère

: <https://www.isere.gouv.fr> ;

- le site du ministère de l'Intérieur:

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine>

Bénévolat et Solidarité



Nous tenons à remercier les bénévoles de nos deux villages qui ont réceptionné les dons, les ont triés et emballés pour leur transport vers l'Ukraine et les pays limitrophes accueillant des réfugiés.

Merci aussi à ceux qui ont participé sur plusieurs week-end aux déménagements du mobilier donné par Orange et l'Urssaf (ancien site du RSI).

Quand les organismes et les entreprises déménagent, recyclent et en font profiter les associations et les collectivités



Nous remercions la société Orange et l'URSSAF (ancien RSI) qui à l'occasion du déménagement de leurs sites nous ont gracieusement donné du mobilier et des accessoires.

C'est ainsi que nous avons récupéré des meubles pour l'association de coworking installée provisoirement au Presbytère « la Tyrolienne de SametCo ». La bibliothèque et la mairie ont également complété leur aménagement portes revues, armoires de rangements, chaises....

Nous remercions également la **Mairie de Villard Bonnot** pour nous avoir fait don d'un escalier pour la chaufferie.

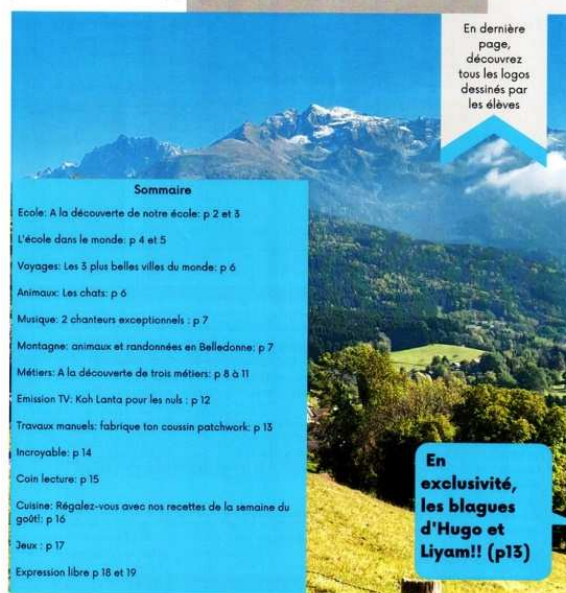


Le Conseil Municipal des Jeunes au service de la prévention de leurs cadets en collaboration avec l'école de Sainte Agnès

Les sept jeunes du CMJ se sont déjà rencontrés une dizaine de fois depuis leur élection en décembre dernier pour mettre en œuvre leur premier projet :

Celui de se mettre à la disposition de leurs cadets, les enfants de CM, pour faire auprès d'eux, de la prévention contre le harcèlement et les inciter aux bonnes pratiques des réseaux sociaux. Ceci pour les préparer d'autant mieux à leur future intégration au collège. Ce projet déjà bien avancé n'en est qu'au stade de la réflexion et s'élabore en étroite collaboration avec les enseignantes de l'école de Sainte Agnès.

Le Journal des Montagnards



Un nouveau journal vient de paraître en décembre 2021 qui devrait faire une sérieuse concurrence au Chamois'ons et à Relief, modestes journaux municipaux.

Nous ferons cependant preuve de fairplay en rendant hommage à nos confrères, aux rédactrices en chef, les enseignantes de Sainte Agnès et aux nombreux pigistes que sont devenus les élèves de l'école de Sainte Agnès. Magnifique travail qui s'est déjà vendu à 150 exemplaires durant le marché de Noël. Le N°2 devrait sortir en avril prochain. Vous retrouverez l'article du Dauphiné ici

<https://c.ledauphine.com/magazine-education-jeunesse/2022/03/20/ils-ont-cree-leur-journal-des-montagnards>

Finances

Le conseil municipal du 31 mars 2022 a validé les comptes administratifs de l'année 2021 et voté le budget 2022. La prudence reste de mise car les finances de l'Etat, malmenées par les crises successives, présagent des baisses de dotations.

Comme l'année précédente, 2021 s'est terminée avec une trésorerie largement positive et permet d'envisager la rénovation du patrimoine communal. Des études seront nécessaires pour réaliser ces projets qui seront financés par l'emprunt.

Fort de cette situation, le Conseil Municipal a pu voter une nouvelle baisse de 0,5 % du taux des impôts locaux en 2022. L'objectif reste toujours de ramener petit à petit les taux de nos impôts communaux à un niveau équivalent à celui des communes de même strate.

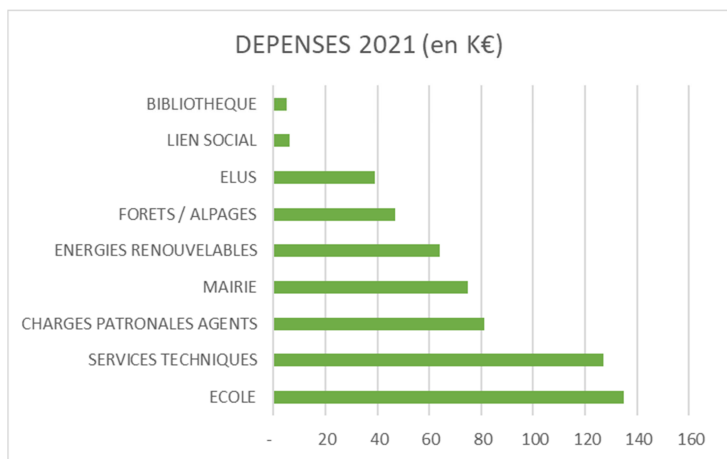
Synthèse des comptes administratifs 2021 et du budget primitif 2022 *

COMPTE ADMINISTRATIF 2021		BUDGET PRIMITIF 2022	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		Fonctionnement	
433 151	560 147	495 000	495 000
Investissement		Investissement	
243 008	305 693	348 973	348 973

* les documents détaillés sont disponibles en mairie

Pour le fonctionnement, le résultat comptable 2021 est confortable et s'élève à 126 996 €.

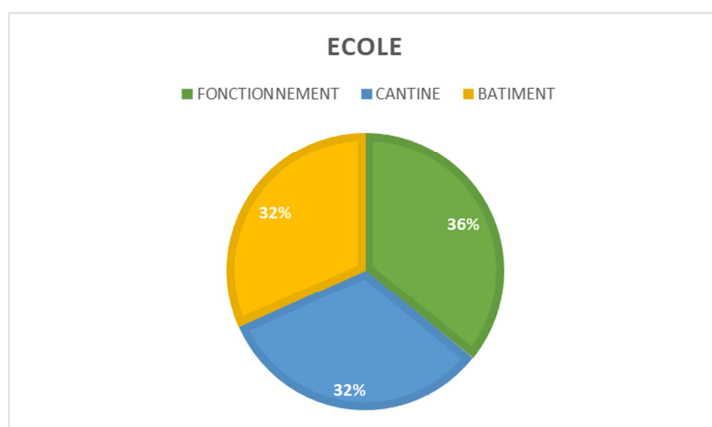
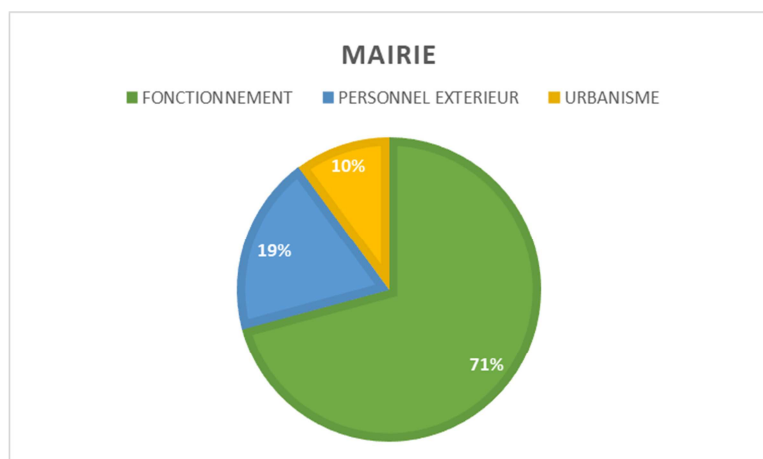
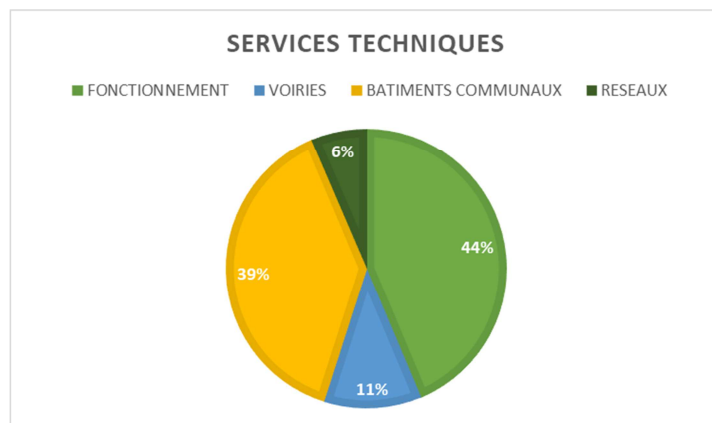
L'investissement fait apparaître un excédent de 62 685 € auquel s'ajoute l'excédent 2020 de 85 936 €, soit un total de 148 621 € qui permettront de financer les projets futurs.



Familles de dépenses en millier d'euros

En 2021, pour assurer les services qui lui incombent et faire fonctionner les équipements existants, la répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement engagées par la commune est la suivante :

Chaque catégorie intègre les salaires des agents (hors charges patronales), ainsi que les charges d'emprunts. Les dépenses de la catégorie « énergies renouvelables » correspondent principalement aux emprunts liés à la centrale de Clafay et aux panneaux photovoltaïques.



Sécurité routière des hameaux

Les travaux de sécurisation des hameaux vont démarrer prochainement.



Les marquages au sol (passages protégés, arrêts de bus, zones de dégagement pour priorité aux montants...) de l'ensemble des hameaux vont être renouvelés. Une chicane va être mise en place à l'entrée de la Bourgeat pour ralentir la vitesse des véhicules entrant dans le hameau. Le cidex de boîtes aux lettres du virage de la Félisotte va être déplacé pour éviter aux riverains la traverser la départementale pour prendre leur courrier. Comme nous l'avions déjà annoncé, le projet de la Gorge est en cours avec des bureaux d'étude.

Objectif... zéro déchet !



Samedi 26 mars s'est tenu l'atelier paillage/compostage animé par le Grésivaudan et l'association « petit paillis » à la Perrière. Une vingtaine de jardiniers novices ou confirmés sont venus prendre les bons conseils pour une pratique responsable du jardinage. La plupart sont repartis avec un composteur en bois.

Pailler pour protéger la terre du ruissellement, de la chaleur (un arrosage sur trois économisé), pour laisser travailler le peuple des « petites bêtes » et la fertiliser. Broyer pour recycler les végétaux des coupes de haies et autres et pailler tout le jardin en réalisant ainsi « un cycle vertueux » et en oubliant les feux de déchets verts qui, on le rappelle, sont strictement interdits.

50 kg de déchets verts brûlés libèrent autant de particules fines qu'une voiture à essence récente sur 1400km. Pour l'occasion le marché s'était délocalisé au Grand Joly, le tout sous un soleil printanier, une matinée bien agréable...

Panne d'électricité générale ENEDIS

Notre commune a subi une panne générale d'électricité ce vendredi 1^{er} avril, de 2h30 à 16h30. Environ 50 appels téléphoniques sont parvenus en Mairie.

Sachez que la mairie ne peut être un recours efficace sauf en cas d'urgence. Par contre, nous vous conseillons de vous diriger directement vers Enedis qui vous confirmera la détection de la panne et une heure d'hypothétique rétablissement du service.

Enedis a les moyens d'être automatiquement alerté et d'identifier les pannes générales. Il est probable que les services soient déjà en train d'intervenir au moment où vous appelez.

Cependant, vous pouvez soit appeler le **09 72 67 50 38**, soit vous connecter sur votre compte Enedis, ou télécharger l'application sur votre smartphone « ENEDIS à mes côtés ».

Protection des berges du Vorz



Suite à la réunion de concertation du 09 janvier 2021, à laquelle avaient été invités les élus et les riverains, le SYMBHI a mandaté le

cabinet SUEZ Consulting pour finaliser les études de conception du projet d'aménagement du torrent du Vorz amont au niveau du hameau de La Gorge pour protéger les biens et les personnes contre les crues torrentielles. Il paraît en effet nécessaire de mettre en œuvre des travaux pour garantir la bonne tenue des ouvrages réalisés par le passé et surtout, la protection du hameau de La Gorge.

C'est pourquoi, le SYMBHI convie les habitants concernés à une nouvelle réunion de concertation

Le lundi 11 avril à 19h à la Mairie de Saint Mury

Du compost gratuit et en libre-service

Comme l'année dernière, le Grésivaudan livre du compost gratuit et en libre-service à destination de tous les habitants du Grésivaudan.

La livraison pour **Sainte Agnès aura lieu le lundi 19 avril** sur le site de Claffey, tout en haut du hameau du Fay.

Le marché de Sainte Agnès

Comme d'habitude, tous les samedis matins, c'est dans la cour de l'école de Sainte Agnès.

Nous remercions Magalie qui nous a régallés de produits de la mer tout l'hiver, elle reviendra en novembre prochain.

Nous accueillons depuis mars, Carole « Aux fées des crêpes ».

Le 14 mai aura lieu le grand marché de printemps qui se tiendra dans la cour de l'école, la buvette sera tenue par les bénévoles de l'APESAM

Bibliothèque



C'est toujours

- le mercredi de 16h45 à 18h45
- et le samedi de 10h à 12h30

La fête du court



film d'animation
dans les écoles
le 17 avril

Les écoles de Saint-Mury et de Sainte-Agnès, en partenariat avec la bibliothèque

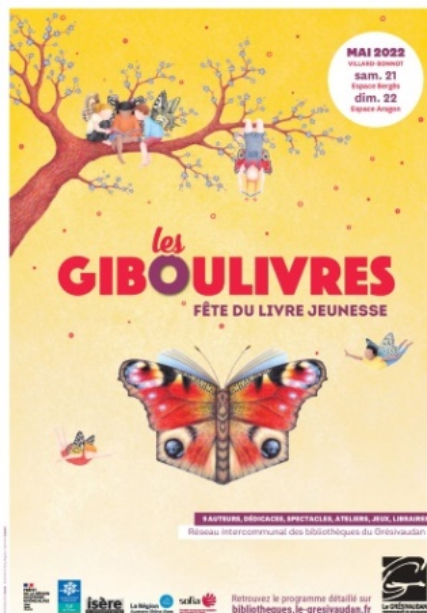
Françoise ROSSET-BOULON, ont participé ce jeudi 17 mars à la Fête du court métrage.

Les plus petits ont pu découvrir 6 courts métrages sur les couleurs ou l'absence de couleur, qui les ont amenés à réfléchir sur les façons de vivre une différence. Dans le programme de 5 courts-métrages vus par les classes de primaires, sont questionnés le rythme et la temporalité des lieux de vie, les relations humaines, le patrimoine et sa transmission, la peur collective, le recentrage des milieux urbains sur les besoins humains, le danger de l'urbanisation. Tous les programmes et plus d'informations sur le site : www.lafeteducourt.com

Giboulivres

le 21 mai

Après le succès de la 1re édition de la Fête du livre jeunesse « Les Giboulivres », la Communauté de communes et les bibliothèques du réseau intercommunal du Grésivaudan présentent la deuxième manifestation qui aura lieu **les 21 et 22 mai 2022**. Cette nouvelle édition se construit en renforçant sa dimension transversale. Elle s'élargit dans le temps et dans l'espace et s'appuie sur les partenaires du territoire : acteurs jeunesse, acteurs sociaux, acteurs culturels, acteurs économiques. Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dédicaces seront autant d'occasions de susciter l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. La manifestation sera précédée par des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes, **les 19 et 20 mai 2022**.



Créée en 2004 à l'initiative de 3 bibliothèques, « Les Giboulivres » est l'unique manifestation autour de la littérature jeunesse dans le Grésivaudan. Son objectif est d'aller à la rencontre de publics éloignés de la lecture en multipliant les partenariats, afin de promouvoir la littérature jeu-

nesse et développer le goût de la lecture chez l'enfant. La fête du livre se veut un événement culturel festif et ludique, avec **8 auteurs invités** sur 4 jours : Delphine Chedru, Jennifer Dalrymple, Véronique Delamarre-Bellego, James Christ, Fanny Pageaud, Marc Pouyet, Isabelle Simler et Natalie Tual.

Tarif : entrée gratuite. Accès libre et gratuit aux spectacles, aux ateliers et aux jeux.

Accès : Espace Bergès, Avenue des Papeteries, 38190 Villard-Bonnot. Tél. : 04 76 89 54 87

Espace Aragon, 19 Boulevard Jules Ferry, 38190 Villard-Bonnot. Tél. 04 76 71 22 51

Faites du vélo



Dans le cadre du mois "Faites du vélo" organisé par le SMMAG syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise, un atelier se tiendra le samedi 7 mai au matin de 9 à 12h dans la cour de l'école de Sainte Agnès. Des balades en VAE d'une heure vous seront proposées avec un animateur afin de tester ce mode de déplacement.

Les inscriptions se feront sur leur site internet <https://www.faitesduvelo.com/>
Informations plus précises prochainement.

Vie associative



ont conquis les 70 personnes présentes par leur talent, leur générosité et leur complicité sur scène.

Reprise des soirées avec un concert jazz le 5 mars. Jacques SCHNECK (piano) et Nicolas DIEUDONNE (batterie, contre-bassine)

Suite du programme, les informations détaillées bientôt chez vous !

Atelier Monteymond Nature 26 mars

Soirée Œnologie 4 avril

Permaculture 9 avril

Atelier carnets de voyage en famille, 7 et 14 mai

Soirée théâtre compagnie 23h24, 21 mai

Festival Palindrome jeunesse, 4 et 5 juin

Trock'n Music 6 juillet

Afin de connaître nos activités enfants et adultes, nous vous proposons des séances découverte. Nouveau cours de gym à la rentrée prochaine avec une séance d'essai en avril. Si vous êtes intéressés(es) par l'une des activités, contactez Danièle au 07.81.69.16.75 ou mjc-sagnes-smury@mjc-mpt-gresivaudan.fr

La tyrolienne de SAM



L'espace de co-working de Sainte-Agnès et Saint-Mury-Monteymond (SAM)

C'est parti !!! L'espace co-working ouvre à partir du

7 Mars 2022

dans la **Salle du Presbytère**, devant l'école de Ste-Agnès, en attendant la rénovation de la salle de Roche Fendue.

Tarifs (mis à jour!)

- Adhésion d'un an à l'association
- Personne seule 15€
- Toute la famille (parents+enfants) 20€

Accès à l'espace de co-working

- Accès exceptionnellement gratuit pendant 6 mois aux adhérents !

Horaires d'ouverture

- Lundi: 8h-16h45
- Mardi: toute la journée
- Jeudi: 8h-16h15
- Vendredi: : toute la journée

Pour s'inscrire



Contact:

contact@samandco.org
07 83 65 13 47

<https://www.helloasso.com/associations/la-tyrolienne-de-sam-and-co>



Voici le programme de nos événements et festivités !

02 avril : Carnaval (berges de l'étang de la Gorge)

14 mai : Buvette du grand marché de Sainte Agnès

15 mai : Marché aux fleurs à St Mury

01 juillet : Kermesse (Lieu à définir).



Est-ce vraiment le printemps ?

Naissances

Daphné HEYSCH le 16 mars à La Gorge

Corentin BRAULT le 10 février à La Faure

Lou AHACHE VEREECQUE le 7 février au Fay

Décès

Ilhem BOUCHTI le 4 février 2022

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur RDV

Secrétariat joignable :

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,

tous les jours sauf mercredi et vendredi après-midi

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : R. Latarge